

Paris, le 26 mai 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RAPPORT IGAS SUR LE DPC : L'INPH NE RETIENT AUCUN DES QUATRE SCENARI

L'INPH, premier Inter-syndicat National de Praticiens Hospitaliers a pris connaissance du rapport adressé par l'IGAS à la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé intitulé contrôle de l'OGDPC et évaluation du DPC des professionnels de santé.

L'INPH partage les conclusions de l'IGAS pointant la lourdeur et la complexité du système qui rend difficile l'accès des praticiens hospitaliers à leur formation continue librement choisie.

L'INPH considère que l'association d'une formation continue concernant des objectifs nationaux de santé publique et d'une analyse des pratiques professionnelles peut être génératrice de qualité et de sécurité des soins.

L'INPH affirme qu'une formation médicale continue dont le financement est garanti par l'Etat est un facteur majeur d'attractivité pour les carrières médicales, pharmaceutiques et odontologiques à l'hôpital public.

L'INPH ne retient aucun des quatre scénarii proposés par la mission de l'IGAS.

Pour l'INPH, le DPC des praticiens de l'Hôpital Public doit répondre à 6 critères :

1 - Etre sécurisé par un financement identique pour les médecins, pharmaciens et odontologues, suffisant pour permettre la formation de l'ensemble des praticiens et pérenne dans la durée.

2 - Prendre en compte la spécificité de l'exercice hospitalier et distinguer clairement le DPC des praticiens de l'hôpital public de celui des praticiens libéraux en ce qui concerne le financement et les modalités réglementaires. L'évaluation a priori des organismes formateurs et a posteriori des programmes doit rester commune pour tous les modes d'exercice.

3 - Reconnaître et financer une formation médicale continue permettant l'entretien et l'approfondissement des connaissances directement professionnelles à côté d'un DPC associant formation sur des objectifs de santé publique et analyse pluri-professionnelle des pratiques.

4 - Bénéficier d'une simplification de sa réglementation indispensable à sa mise en

FPS

Fédération des Praticiens de Santé
Président : DR J. AMHIS

SPEEP

Syndicat des Médecins Exerçant en
Milieu Pénitentiaire
Président : Dr E. CHAIGNE

SUDEF

Syndicat Urgences de France
Président : Dr F. BRAUN

SNHG

Syndicat National des Hôpitaux
Généralistes
Président : Dr A. JACOB

SNHU

Syndicat National des
Hospitalo-Universitaires
Président : Dr B. DIQUET

SNOHP

Syndicat National des Odontologues
des H. Publics
Président : Dr E. GERARD

SNPEH

Syndicat National des Pédiatres des
Etablissements Hospitaliers
Président : Dr J.L. CHABERNAUD

SNPH-CHU

Syndicat National des PH de CHU
Président : Dr J.M. BADET

SPEP

Syndicat des Psychiatres d'Exercice
Public
Président : Dr M. TRIANTAFYLLOU

SNYPREFH

Syndicat National des Pharmaciens des
Etablissements Publics de Santé
Président : Dr P. LEGLISE

SNPH TP

Syndicat National des Praticiens
Hospitaliers à Temps Partiel
Président : Dr T. RAHME

SNMInf

Syndicat National des Maladies
Infectieuses
Président : Dr Hugues AUMAÏTRE

CNAH

Confédération Nationale des Assistants
des Hôpitaux
Président : Dr Jean-Marie FARNOS

ENASE

Fédération Nationale des Associations
de Sages-femmes
Présidente : Mme MASCART

SFCP

Syndicat des Chirurgiens Pédiatres
Français
Président : Dr Philippe MONTUPET

SMPHNC

Syndicat des médecins et pharmaciens
de Nouvelle Calédonie
Président : Dr T. DERYCKE

œuvre généralisée.

5 - Etre transversal reconnaissant le pluri-professionnalisme de l'exercice à l'hôpital notamment pour permettre l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins.

6 - Etre obligatoire selon les codes de Déontologie sous contrôle des Conseils des Ordres concernés sans ajouter de réglementation redondante.

Au cas où les pouvoirs publics considèreraient qu'ils manquent un sujet de mécontentement, le sujet de la formation médicale continue des praticiens hospitaliers viendra s'ajouter aux sujets restés en souffrance.

Le concours continue...

Docteur Rachel BOCHER
Présidente de l'INPH

Docteur Alain JACOB
Délégué général de l'INPH